

Ministère du Logement et de l'Habitat durable

éco
quartier

Les Fondamentaux de l'aménagement opérationnel durable

Formation - Guyane 2016

Bruno Bessis
Yâsimîn Vautor

Bureau de l'aménagement opérationnel durable
Sous-direction de l'aménagement durable

Françoise Pieribattesti
Correspondante Ville durable
DEAL Guyane



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

Qui pilote la démarche EcoQuartier ?



Ministère du logement et de l'habitat durable

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Habitat, urbanisme et paysages
DHUP

Eau et biodiversité

Sour dir Aménagement durable
AD

Suivi des aménageurs

EPF

Ateliers des territoires

Eco cités

Nvaux conseils territoires

EcoQuartiers

Présenté en Conseil des ministres, le 22 octobre 2008, le **Plan Ville Durable** vise à favoriser **l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville.**

Le lancement de la démarche **EcoQuartiers**, le projet des **EcoCités**, l'appel à **projets transports collectifs** et le plan **Nature en ville**, sont les 4 initiatives de ce plan.

Echelle Quartier

Echelle Ville

Mobilité durable

Nature en ville

éco
quartieréco
citē

Au delà du **Plan Ville Durable**

D'autres démarches portées par le ministère visent à l'émergence de projets d'aménagement durable comme le **Programme national de revitalisation des centres-bourgs**



DÉMARCHE ET PROCESSUS

CADRE DE VIE ET USAGES

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

1	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	11	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
2	Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie	7	Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	12	Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	17	Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3	Intégrer la dimension financière tout au long du projet	8	Assurer un cadre de vie sûr et sain	13	Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	18	Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
4	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	9	Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	14	Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacements	19	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5	Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues	10	Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site	15	Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	20	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

La démarche EcoQuartier du ministère : Origine et déploiement

Tirer des leçons de l'histoire...

XIXème

XXème

500 millions d'urbains dans le monde

Guerre 14 - 18

Guerre 39 - 45

30 glorieuses

5 milliards d'urbains dans le monde



+ accès à la ville existante / Mixité / Mutabilité
- gentrification sociale / manque d'espaces verts / saturation des réseaux

+ accès à la ville existante / Mixité / Mutabilité
- gentrification sociale / manque d'espaces verts

+ Mixité / jardins privatifs / optimisation du foncier et des équipements
- Repli sur l'usine, déconnexion avec le territoire

+ Qualité paysagère et optimisation du foncier et des équipements
- Déconnexion avec le territoire

+ Loyers modérés
- Manque d'espaces extérieurs appropriable / non diversité des types de logements / éloignements des centres villes / non mixité

+ Mixité sociale et fonctionnelle / accessibilité en TC / espace de loisirs
- Identité historique à construire

+ Accessibilité financière / possibilité d'extension / taille des logements et des jardins
- Non mixité et non diversité des logements / manque de TC / mutabilité

... et des expérimentations

XIXème

500 millions d'urbains dans le monde

Guerre 14 - 18

Guerre 39 - 45

XXème

30 glorieuses

XXIème

5 milliards d'urbains dans le monde

Faubourg

Îlot
Haussmann

Cité Ouvrière

Cité Jardin

Grand Ensemble

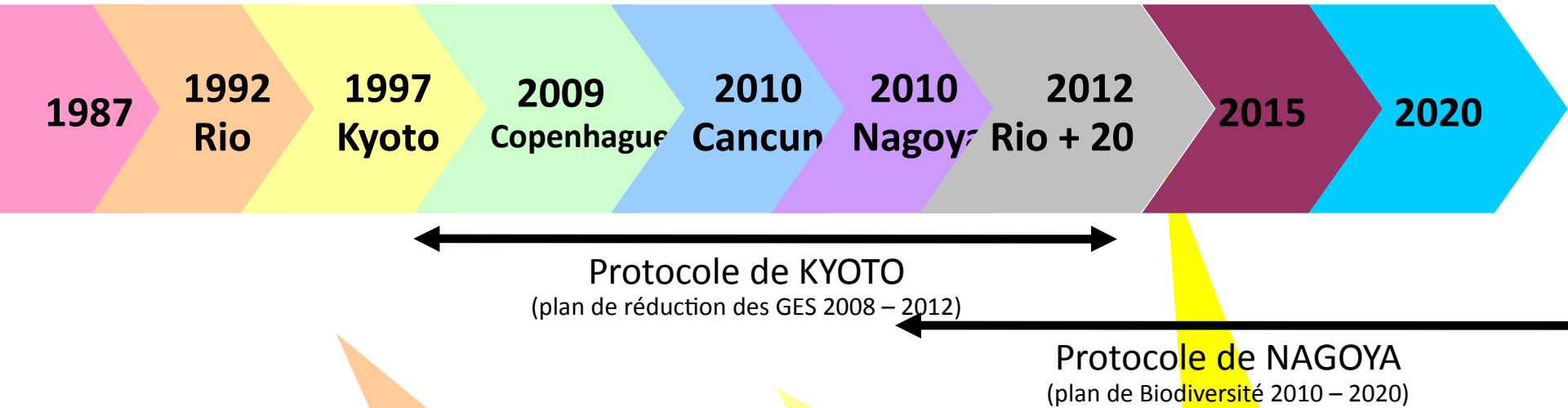
Ville nouvelle

Lotissement



International

COP 21 Paris



GRO HARLEM BRUNDTLAND

(photo) dirige la Commission mondiale de l'environnement et du développement créée par l'ONU. La commissaire norvégienne publie en 1987 le rapport « Notre avenir à tous », qui décrit la politique nécessaire pour parvenir à un développement durable.

La charte Action 21 Programme de l'O.N.U. Sommet de la terre de Rio (1992)

un « **consensus mondial** » sur un nouveau mode de développement pour faire face aux problèmes écologiques majeurs des années à venir.

Le protocole de Kyoto (1997)

Réduction de **5% par rapport aux niveaux de 1990** au cours de la période quinquennale 2008 - 2012.

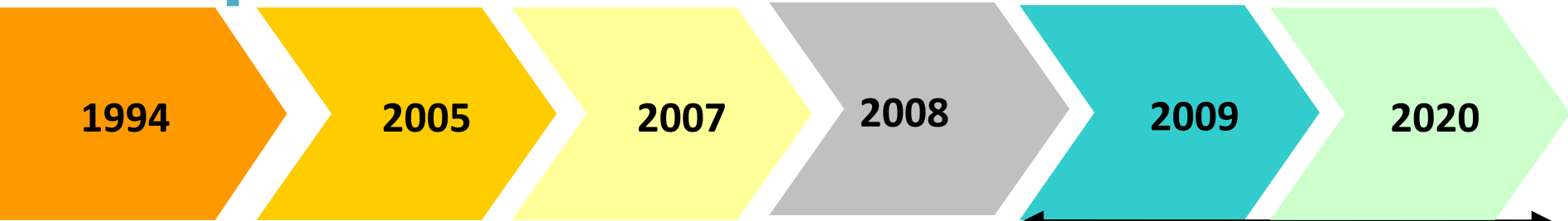
ISO TC 268

Travaux de normalisation sur la ville durable (Système de management, indicateurs)

Le protocole de Nagoya

Plan de Biodiversité 2010 – 2020 avec un point d'étape en 2015

Europe



Reference Framework
for Sustainable Cities
(RFSC)



Pacte énergétique Européen

L'accord de Bristol

L'objectif de la réunion informelle de Bristol (6-7 décembre 2005) a été de débattre et de convenir des bénéfices qu'auraient tous les États-Membres à créer des collectivités durable en Europe.

Les ministres ont avalisé l'« accord de Bristol », définissant les huit caractéristiques d'une collectivité durable, et se sont engagés à partager les exemples de bonnes pratiques.

Apparition des Quartiers durables comme site d'expérimentation pour la ville durable

La charte d'Aalborg Charte des villes européennes pour la durabilité, 27 mai 1994.

Cette charte affirme l'importance de **la ville comme échelle pertinente d'action** en faveur du développement durable.

La charte d'Aalborg définit le cadre Européen de « la ville Durable »

La charte de Leipzig La charte de la ville Durable et Solidaire Européenne

Comme la charte d'Aalborg, l'accord de Bristol dit que les villes sont les lieux privilégiés pour la mise en place de l'action durable, mais que les villes sont également les lieux où se manifestent l'exclusion sociale, les problèmes démographiques, et les problèmes écologiques.

Pacte Énergétique Européen

Le paquet climat-énergie (ou énergie-climat) ou plan climat de l'Union européenne est un plan d'action. réalisation de l'objectif « 20-20-20 » ou « 3x20 » visant à :

- 20 % d'énergie renouvelable ;
- réduire de 20 % les émissions de GES ;
- accroître de 20 % l'efficacité énergétique

Faut-il tout réinventer...



... pour aller vers la Ville Durable ?

Pourquoi ?

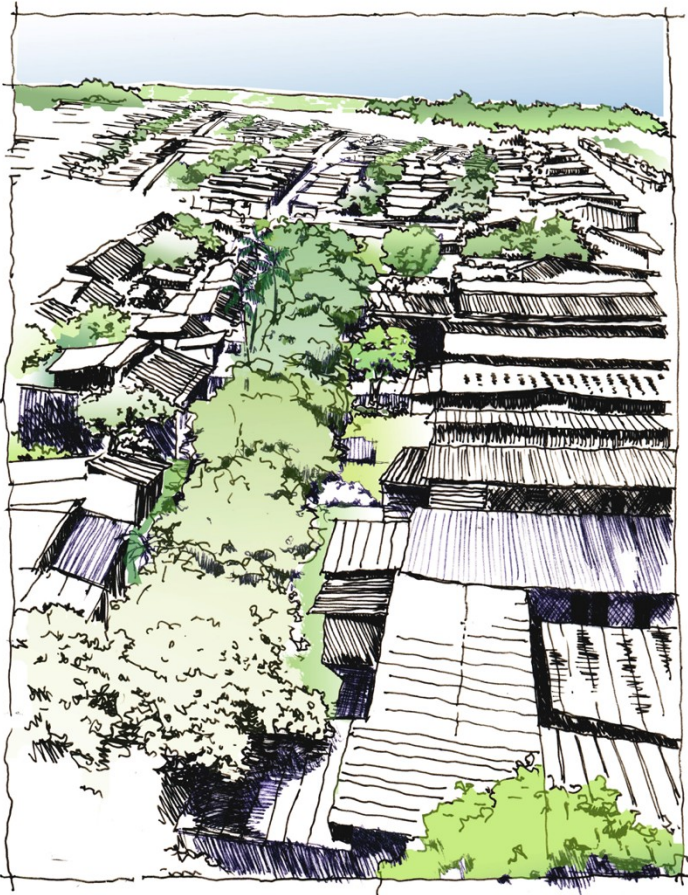


La démarche ÉcoQuartier vise à favoriser l'émergence de nouvelles façons de concevoir, construire, gérer et d'habiter les villes, bourgs, villages... où qu'ils soient

Pourquoi ?

La démarche couvre tous les aspects de l'aménagement durable, de la **démarche de projet** (gouvernance, pilotage, localisation du projet, évaluation, etc.), aux aspects plus techniques liés au **cadre de vie** et aux **usages** (mixité sociale, vivre ensemble, solidarité, densité, formes urbaines), au **développement économique** et **territorial** (mixité fonctionnelle, emplois, mobilité, etc.), ainsi qu'à la **préservation des ressources** et **l'adaptation aux changements climatiques** (eau, biodiversité, énergie, etc.).

Depuis 2013 un label national ÉcoQuartier pour valoriser des projets qui osent interroger les pratiques, tester de nouveaux modes de gouvernances, penser autrement l'habitat en faveur de la qualité de vie, de l'inclusion de toutes les populations et du respect de l'Homme et de l'environnement



Pour qui ?

Les collectivités

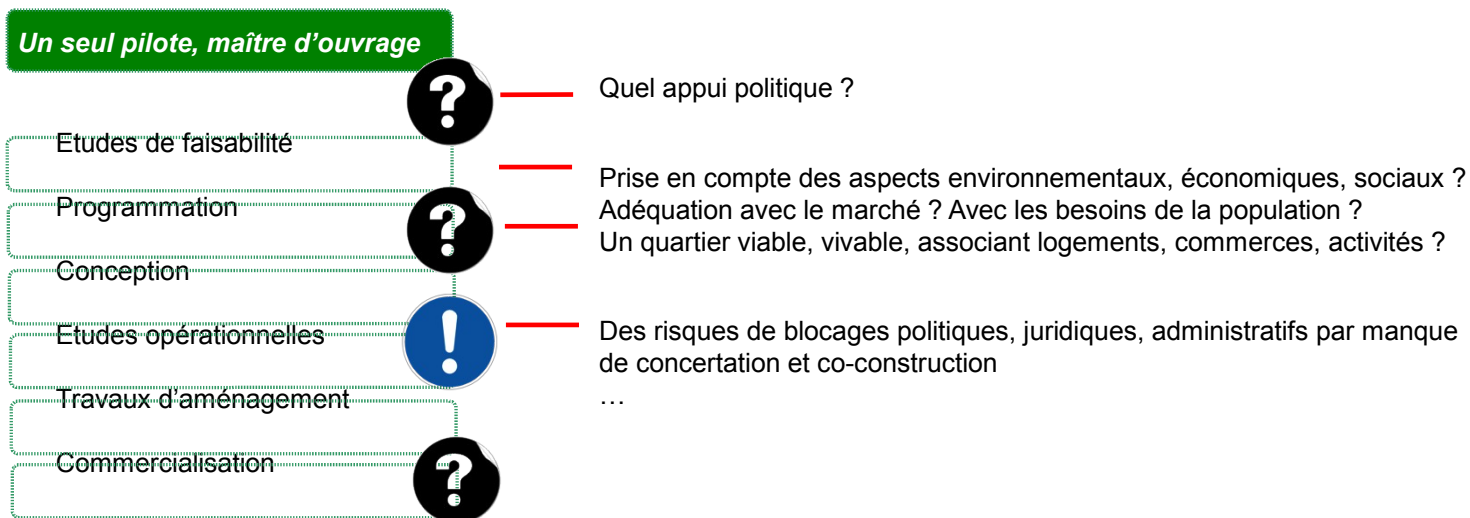
Et tous les acteurs concernés :

habitants, usagers, entreprises,
aménageurs, promoteurs, autres
collectivités territoriales, professionnels,
agences nationales et services de
l'Etat...



Comment ?

Passer d'un aménagement séquentiel...



DES RELATIONS parfois COMPLEXES

Des gestionnaires différents

Gestion urbaine
Exploitation

- Ville
- EPCI
- Bailleurs sociaux

... à un projet d'aménagement plus intégré et durable



Processus de pilotage et gouvernance élargie
Citoyen / Politique / Technique

Proposer une densité adaptée pour répondre aux besoins tout en préservant les ressources



Mixité sociale et intergénérationnelle

Maillage des quartiers
Pas d'enclaves



Démarche et processus...

Cadre de vie et usages...

Développement territorial...

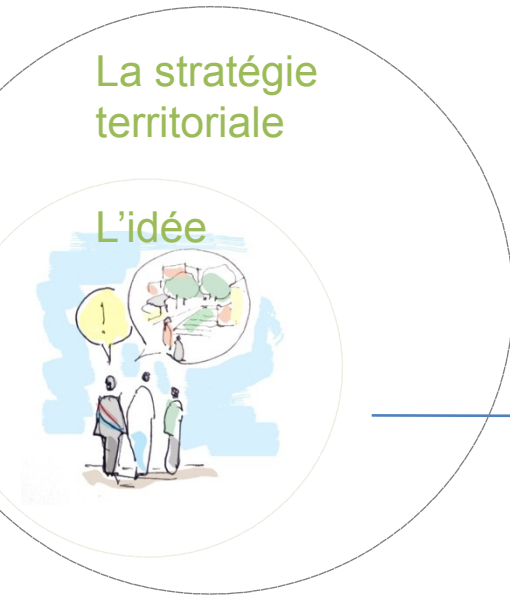
Préservation des ressources

Penser dans l'aménagement aux mobilités douces, penser aux piétons et 2 roues

Optimiser la consommation des ressources
Circuits courts
Ressources locales

Contribuer au développement économique local

Avec l'appui des outils portés ou soutenus par l'Etat autour de l'aménagement durable



La stratégie territoriale

L'idée

Le projet

La réalisation



La vie du quartier



RFSC- référentiel européen de la ville durable

PIA ville de demain – appel à manifestation » « ville et territoires durables »
EcoCité
TEPCV...

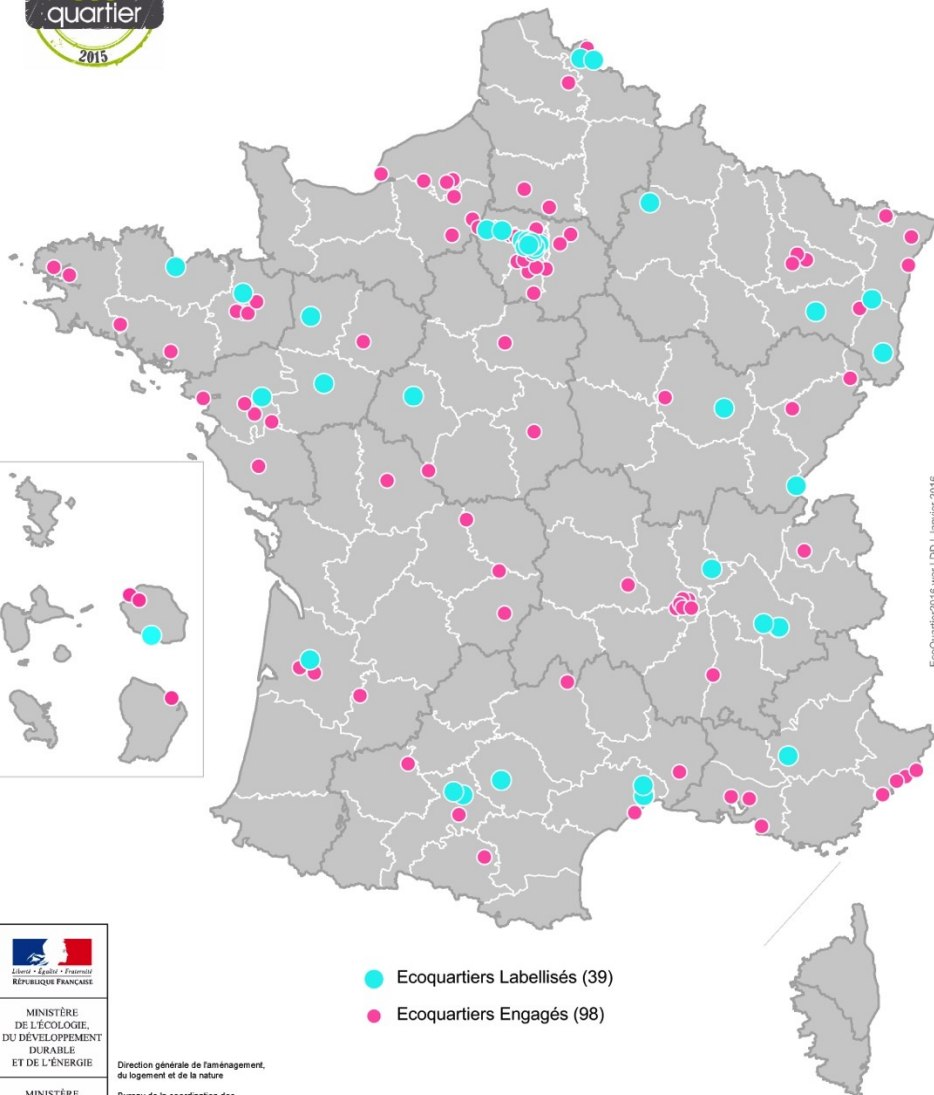
AEU2 –
Approche environnementale de l'urbanisme

HQE
Aménagement

Et le label ?



Quelle plus-value pour une
collectivité ?
Pour les citoyens ?



● Ecoquartiers Labellisés (39)

● Ecoquartiers Engagés (98)

EcoQuartier2016.wor | DD | Janvier 2016



Depuis le lancement du Label National ÉcoQuartier (déc 2012) :
> **39 opérations labellisées** en France

> **98 projets diplômés** « Engagé dans la labellisation » ont vocation à recevoir le label au cours des prochaines années



> Plus de **800 collectivités ont rejoint le Club national ÉcoQuartier**, au sein duquel les correspondants « ville durable » en DDT / DREAL animent régulièrement des événements.



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

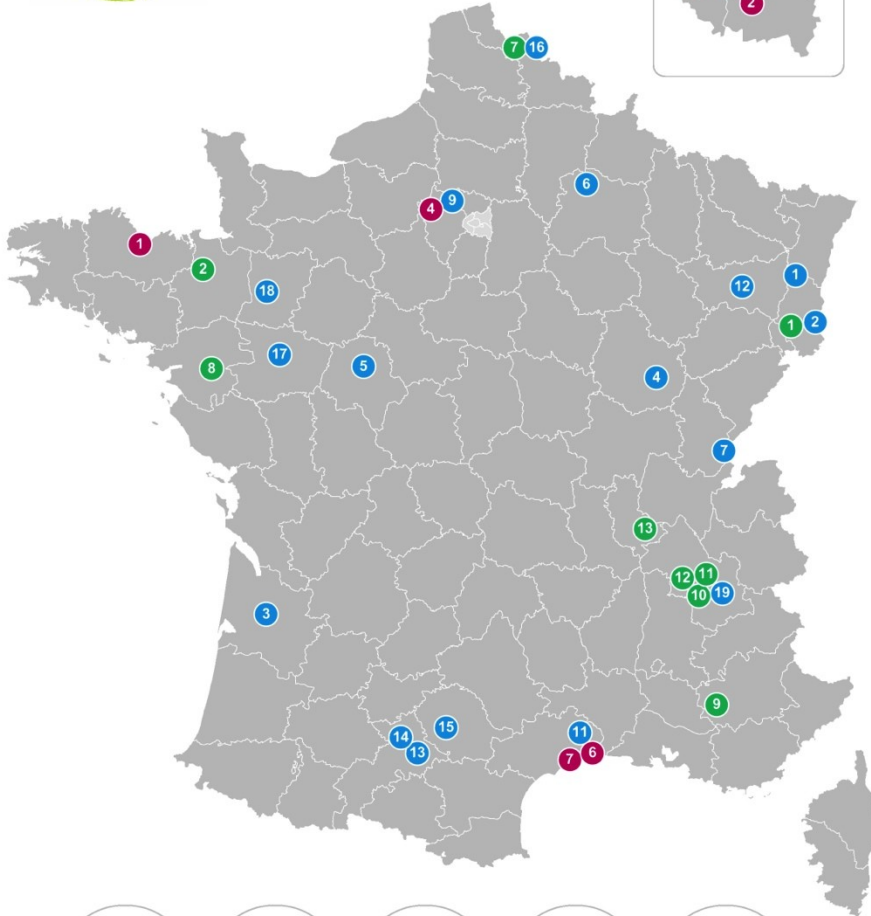
Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature

MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Bureau de la coordination des
systèmes d'information

Source : DGALN - AD4

Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI/Pôle géomatique



Lauréats 2013

- 1 - Mulhouse (Wolf-Wagner)
- 2 - Hédé-Bazouges (Les Courtils)
- 3 - Paris (Fréquel-Fontarabie)
- 4 - Paris (ZAC Claude Bernard)
- 5 - Boulogne-Billancourt (Le Trapèze)
- 6 - Saint-Pierre (La Ravine Blanche)
- 7 - Lille (Les Rives de la Haute-Deûle)
- 8 - La Chapelle-sur-Erdre (Quartier des Perrières)
- 9 - Forcalquier (Écoquartier historique)
- 10 - Grenoble (ZAC de Bonne)
- 11 - Grenoble (Bouchayer-Viallet)
- 12 - La Rivière (Cœur de Bourg)
- 13 - Lyon (La Duchère)

Lauréats 2014

- 1 - Sainte Croix aux Mines (Les Coccinelles)
- 2 - Mulhouse (Lefebvre)
- 3 - Bordeaux, Communauté urbaine de Bordeaux (Ginko – Berges du Lac)
- 4 - Longvic (les Rives du Bief)
- 5 - Tours (Ecoquartier de Monconseil)
- 6 - Reims (Ecoquartier Croix Rouge Pays de France)
- 7 - Morez (Villedieu Le puits)
- 8 - Paris (Boucicault)
- 9 - Les Mureaux (Programme de Rénovation Urbaine des Mureaux)
- 10 - Nanterre, Etablissement public d'aménagement La Défense Seine-Arche (Hoche)
- 11 - Prades le Lez (Projet Horizons : Viala Est)
- 12 - Les Forges (La ferme forgeronne)
- 13 - Balma, Communauté urbaine de Toulouse Métropole (Vidailhan)
- 14 - Blagnac, Communauté urbaine de Toulouse Métropole (Andromède)
- 15 - Graulhet (Écoquartier les Résidences du Parc)
- 16 - Mons-en-Baroeul (Le Nouveau Mons)
- 17 - Angers (ZAC Desjardins)
- 18 - Changé (La Barberie)
- 19 - Grenoble (Blanche-Monier)

Lauréats 2015

- 1 - Saint-Brieuc (Quartier de l'Europe)
- 2 - Ivry-sur-Seine, Grand Paris Aménagement (ZAC du Plateau)
- 3 - Levallois-Perret (Quartier Eiffel)
- 4 - Mantes-la-Jolie, Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine-Aval (Quartier du Val Fourré)
- 5 - Montreuil (Bel Air - Grands Pêcheurs)
- 6 - Montpellier (Les Grisettes)
- 7 - Montpellier (Parc Marianne)



Dynamique territoriale de la démarche EcoQuartier en milieu rural (au 28 juin 2016)

Une intégration patrimoniale et environnementale du projet



Participation citoyenne

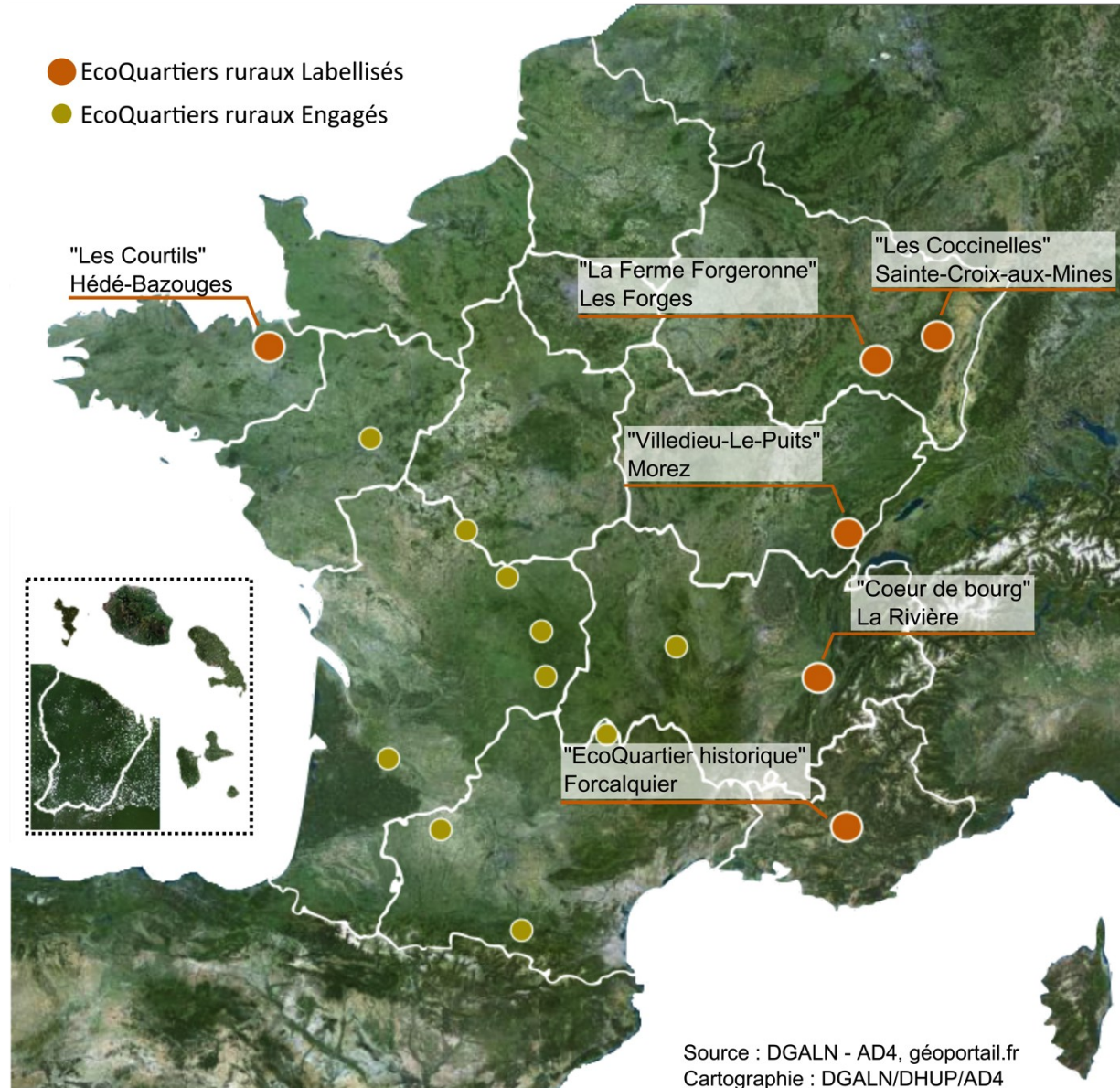


Des acteurs locaux engagés



Création de lotissements innovants

- EcoQuartiers ruraux Labellisés
- EcoQuartiers ruraux Engagés



UNE DEMARCHE ARRIVEE A MATURITE



- Un **ancrage territorial** assuré avec plus de **200 chartes EcoQuartiers** signées par les collectivités
- Des retours d'expériences concrets d'initiatives portées par les collectivités de **renouvellement de la ville sur la ville**
- Le **process collégial** (multi acteurs) et la **démarche « bottom-up »** de la labellisation : un avis d'opportunité local, une triple expertise avec des acteurs diversifiés, des commissions EcoQuartier dans chaque région réunissant les partenaires locaux, une commission nationale
- Des **partenaires investis depuis plusieurs années** qui font grandir et évoluer avec nous la démarche : le club EcoQuartier réunissant plus de 1 200 inscrits, le comité des partenaires nationaux, le comité scientifique, le Céréma, les échanges réguliers avec le Club ville aménagement et le Réseau National des Aménageurs (RNA)...
- **Plus d'une vingtaine de rencontres, ateliers, formations** dédiées à la démarche qui s'organisent chaque année dans les régions
- Des **collectivités** inscrites dans un processus d'**auto-évaluation** de leur projet labellisé

ECOQUARTIER EN CHIFFRES

39

EcoQuartier labellisés en France

75%

Des EcoQuartiers en renouvellement urbain

98

Projets « Engagés dans la labellisation »

55 000

Logements construits ou rénovés

23%

De production d'énergie à partir de ressources renouvelables

22

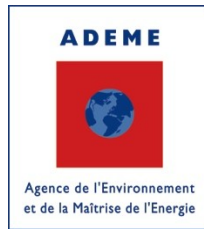


La démarche EcoQuartier et ses partenaires nationaux

Comité national
des partenaires

Conseil
scientifique

 Cerema



- Les autres ministères comme le ministère de l'environnement et le ministère de la Culture
- Le CEREMA
- Les agences nationales comme l'ANRU, l'ANAH, l'ADEME
- La Caisse des Dépôts
- Les représentations nationales de collectivités (association des maires)
- Des représentations de professionnels
- Des écoles d'architectures, d'urbanisme et centres de recherche (CSTB)
- Des associations...

éco quartier



La démarche EcoQuartier et ses partenaires locaux

Commissions
régionales

Des partenaires diversifiés impliqués localement parmi :

- Les Conseil Régionaux
- Les CAUE, agences d'urbanisme, maisons d'architecture
- Des représentations de professionnels
- Des écoles d'architectures, d'urbanisme
- Des associations...

Pilotage : DREAL – DRIEA – DEAL avec la contribution des services locaux de l'Etat (DDT, UT)

EcoQuartier en projet

EcoQuartier en devenir

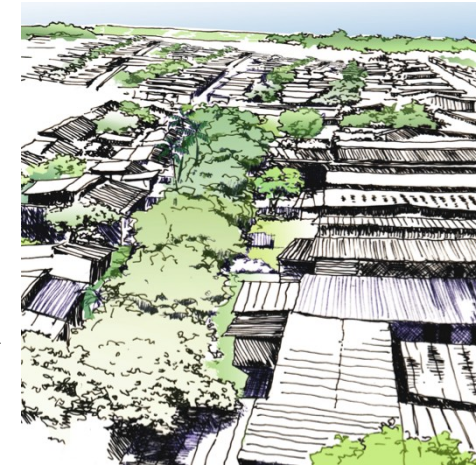
La vie du quartier



Le projet



La livraison



Etape 2 : Projet conçu, démarrage du chantier

- Appel à candidature nationale
- Candidatures portées par les collectivités
- **Triple expertise** par des professionnels avec visites sur site et rencontre du porteur
- **Commission régionale** avec collège de professionnels et personnes engagées (ADEME, CAUE, CR, CG, architectes, urbanistes, aménageurs, associations...)
- Commission nationale – **annonce des lauréats**



Etape 1 : la Charte EcoQuartier

Dès la phase amont d'un projet, en lien avec la stratégie territoriale portée par la collectivité contacter **les services locaux de l'Etat**, signature des engagements à la démarche avec les acteurs concernés

Etape 3 : Projet livré, quartier investi par ses habitants et ses usagers

Même process qu'en étape 2 avec analyse de l'existant sur la base des engagements
[Auto-évaluation / amélioration continue](#)